

Plan des abords du projet d'aménagement



Le projet s'appuie sur les espaces déjà aménagés de l'esplanade Pellegrin, située au pied du Fort de Tournoux, afin de limiter toute artificialisation supplémentaire des sols. Les stationnements existants, actuellement utilisés pour l'accueil des visiteurs du site et des activités de loisirs de la plateforme, seront maintenus et optimisés dans leur configuration actuelle. Aucune création de parking d'envergure n'est envisagée dans le cadre du projet de téléporté. Les aménagements prévus visent principalement à améliorer l'organisation des flux, la lisibilité des accès et l'intégration paysagère des abords immédiats de la gare aval. Les surfaces concernées correspondent à des espaces déjà anthropisés et entretenus, identifiés dans l'étude écologique comme des milieux à faible enjeu environnemental. Le projet privilégie ainsi la réutilisation des infrastructures existantes et s'inscrit dans une logique de maîtrise de l'emprise au sol et de préservation des habitats naturels environnants.